ACTE D'AVOCAT

Acte d'Avocat électronique

Identifiant unique de l'Acte : 20260520153607-kbrqcAy9R1UdQvmcy

Type d'acte : Droit des sociétés

Nombre de page(s) signée(s) au total : 2 dont 1 page(s) de signature

Scellé par le Conseil National des Barreaux
Le 21/05/2026 à 08:35 CEST

serialNumber 39B4

Signé par Benjamin LAGEYRE
En représentation de JCB COMPANY
Le 21/05/2026 à 14:12 CEST
serialNumber 10E703A

Contre-signé par Me Coraline GRIMAUD
Le 21/05/2026 à 16:23 CEST

serialNumber 41DF2D66A20F11CBE918A319D6EE4303



Document original électronique sécurisé et signé sur le service eActe du Conseil National des Barreaux
sous le contrôle d'avocats inscrits à un Barreau Français

e-Acte
Conseil National des Barreaux

ABEMOS
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 358 Avenue de l'Atlantique
47000 AGEN
RCS AGEN 883 705 279

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 21 MAI 2026

CERTIFIÉ CONFORME PAR LE PRÉSIDENT :

[…]

PREMIÈRE DÉCISION - Approbation des comptes

L'associé unique, ayant pris connaissance des comptes clos au 31 décembre 2025, approuve les comptes annuels tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 23 532 euros.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'associé unique constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé les dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39.4 et 39.5 du Code général des impôts se sont élevées à 15 383 euros dont le détail est le suivant :

- Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles : 3 349 euros
- Taxe sur les voitures de sociétés : 1 470 euros
- Amendes et pénalités : 28 euros
- Impôt sur les sociétés : 9 586 euros
- Réintégrations diverses : 950 euros

En conséquence, il donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME DÉCISION - AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 23 532 euros de la manière suivante :

- **Affectation au poste « Autres réserves » : 23 532 euros**

Rappel des dividendes

L'associé unique rappelle que les sommes versées à titre de dividende pour les trois exercices précédent sont de :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2022	60 000 €	Néant	Néant
31/12/2023	-	-	-
31/12/2024	-	-	-

[...]

CINQUIÈME DÉCISION - CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article L.227-10 et suivants du code de commerce, se prononce sur les conclusions de ce rapport et approuve les conventions qui y sont mentionnées.

SIXIÈME DÉCISION - DÉLÉGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITÉS

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

***

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé.

L’associé unique
JCB COMPANY
représentée par Monsieur Benjamin LAGEYRE

Signature apposée au moyen d’un procédé sécurisé de signature électronique à la dernière page

Acte d'Avocat électronique

Identifiant unique de l'Acte : 20260520153607-kbrqcAy9R1UdQvmcy

Type d'acte : Droit des sociétés

Nombre de page(s) signée(s) au total 4 : dont 1 page(s) de signature

Scellé par le Conseil National des Barreaux
Le 21/05/2026 à 08:35 CEST

serialNumber 39B4

Signé par Benjamin LAGEYRE
En représentation de JCB COMPANY
Le 21/05/2026 à 14:12 CEST
serialNumber 10E703A

Contre-signé par Me Coraline GRIMAUD
Le 21/05/2026 à 16:23 CEST

serialNumber 41DF2D66A20F11CBE918A319D6EE4303



Document original électronique sécurisé et signé sur le service eActe du Conseil National des Ba
sous le contrôle d'avocats inscrits à un Barreau Français

ABEMOS
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 358 Avenue de l'Atlantique
47000 AGEN
RCS AGEN 883 705 279

AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 MAI 2026

DEUXIÈME RÉSOLUTION - AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 23 532 euros de la manière suivante :

- **Affectation au poste « Autres réserves » : 23 532 euros**

Rappel des dividendes

L'associé unique rappelle que les sommes versées à titre de dividende pour les trois exercices précédent sont de :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2022	60 000 €	Néant	Néant
31/12/2023	-	-	-
31/12/2024	-	-	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme à l'original par le Président

Le Président
SAS JCB COMPANY
Représentée par Monsieur Benjamin LAGEYRE

Signature apposée au moyen d'un procédé de signature électronique sécurisé

ACTE D'AVOCAT

Acte d'Avocat électronique

Identifiant unique de l'Acte : 20260520153607-kbrqcAy9R1UdQvmcy

Type d'acte : Droit des sociétés

Nombre de page(s) signée(s) au total : 2 dont 1 page(s) de signature

Scellé par le Conseil National des Barreaux
Le 21/05/2026 à 08:35 CEST

serialNumber 39B4

Signé par Benjamin LAGEYRE
En représentation de JCB COMPANY
Le 21/05/2026 à 14:12 CEST
serialNumber 10E703A

Contre-signé par Me Coraline GRIMAUD
Le 21/05/2026 à 16:23 CEST

serialNumber 41DF2D66A20F11CBE918A319D6EE4303



Document original électronique sécurisé et signé sur le service eActe du Conseil National des Barreaux
sous le contrôle d'avocats inscrits à un Barreau Français

e-Acte
Conseil National des Barreaux

ABEMOS

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Au capital social de 5 000 euros
358 Avenue de l'Atlantique – 4700 AGEN
RCS AGEN 883 705 279

BILAN DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DÉCEMBRE 2025

Certifié conforme par le Président

SAS JCB COMPANY
Représentée par la SARL BLRM PATRIMONY
représentée par son Gérant Monsieur Benjamin LAGEYRE

Signature apposée au moyen d'un procédé sécurisé de signature électronique à la dernière page des présentes

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	20 000	15 874	4 126	6 984
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	1 340	522	818	5 610
	Autres immobilisations corporelles	320 505	137 776	182 729	206 786
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 500		3 500	3 500
	Total de l'actif immobilisé (III)	345 360	154 172	191 188	222 895
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	65 402		65 402	61 856
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	70 065		70 065	69 743
	Autres créances	25 547		25 547	53 383
	Charges constatées d'avance	4 089		4 089	3 715
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	124 998		124 998	61 010
	Total de l'actif circulant (IV)	290 101		290 101	249 708
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	635 461	154 172	481 289	472 603

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(2) dont créances à moins d'un an	88 276	126 842

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 5 000)	5 000	5 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	160 207	142 541
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	23 532	17 666
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**189 238**	**165 707**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	166 629	190 627
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 506	93 957
	Dettes fiscales et sociales	19 196	22 311
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	7 719	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	**292 051**	**306 896**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**481 289**	**472 603**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	23 531,65	17 665,71
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	210 354	189 282
(2)	Dont emprunts participatifs		

ABEMOS

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Au capital social de 5 000 euros
358 Avenue de l'Atlantique – 4700 AGEN
RCS AGEN 883 705 279

ANNEXES L'EXERCICE CLOS

LE 31 DÉCEMBRE 2025

Certifié conforme par le Président

SAS JCB COMPANY
Représentée par la SARL BLRM PATRIMONY
représentée par son Gérant Monsieur Benjamin LAGEYRE

Signature apposée au moyen d'un procédé sécurisé de signature électronique à la dernière page des présentes

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 481 289 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 23 532 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n° 2022-06 du 5 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et Règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023. Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois au comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changements de méthodes

Le changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, lié au nouveau règlement ANC se traduit par des reclassements au sein des produits d'exploitation et des charges d'exploitation.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place en en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions et brevets	5 ans
- Agencements &amenagementts des constructions	12 ans
- Matériel de bureau	3 ans
- Mobilier	10 ans
- Droit d'entrée	7 ans

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achats connu a pu être retenu dans certains cas.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	20 000					20 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 000					20 000
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement			2 700	900	1 800	
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 688				4 348	1 340
	Instal., agencement, aménagement divers	217 967		4 794		900	221 861
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	97 209		1 435			98 644
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	320 864		8 929	900	7 048	321 845
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15					15
	Prêts et autres immobilisations financières	3 500					3 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 515					3 515
	TOTAL	344 379		8 929	900	7 048	345 360

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			13 016	4 286	1 429	15 874
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			13 016	4 286	1 429	15 874
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			78	447	2	522
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			66 026	28 700	9 539	85 187
	Matériel de transport			42 364	15 267	5 041	52 589
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			108 468	44 413	14 583	138 298
	TOTAL			121 484	48 699	16 012	154 172

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement des amortissement à la fin de l'exerci
	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionn	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionn	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 500		3 500
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	70 065	58 640	11 425
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 542	4 542	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	833	833	
	Groupe et associés	3 600	3 600	
	Débiteurs divers	16 572	16 572	
	Charges constatées d'avance	4 089	4 089	
	TOTAL DES CREANCES	103 201	88 276	14 925
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	166 629	84 932	81 697	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	98 506	98 506		
	Personnel et comptes rattachés	8 723	8 723		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 891	2 891		
	Impôts sur les bénéfices	1 642	1 642		
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 668	5 668		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	271	271		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	7 719	7 719		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	292 051	210 354	81 697	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	48 896			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	72 992			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Fonds Commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		15 267
Autres créances		15 267
RRR A OBTENIR/AVOIRS NON RECUS	14 433	
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	833	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		13 088
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré		237
Intérêts C.N.E. 100001942656	237	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 086
FRS FACTURES NON PARVENUES	2 086	
Dettes fiscales et sociales		3 248
DETTES POUR CONGES PAYES	2 574	
CHARGES SOC / CONGES PAYES	402	
TAXE D'APPRENTISSAGE LIBER	182	
FORMATION CONTINUE	89	
Autres dettes		7 517
AVOIRS A ETABLIR	7 517	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		4 089	4 089
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			4 089

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	500,00	10,0000	5 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	500,00	10,0000	5 000,00

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
VALEUR D'ORIGINE					91 690	91 690
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				39 387	39 387
	Redevances Exercice				16 542	16 542
	TOTAL				55 929	55 929
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				16 542	16 542
	entre 1 et 5 ans				9 990	9 990
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				26 532	26 532
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				493	493
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				493	493
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Engagements financiers

	31/12/2025
EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	

ACTE D'AVOCAT

Acte d'Avocat électronique

Identifiant unique de l'Acte 20260520153607-kbrqcAy9R1UdQvmcy

Type d'acte : Droit des sociétés

Nombre de page(s) signée(s) au total 12 dont 1 page(s) de signature

Scellé par le Conseil National des Barreaux
Le 21/05/2026 à 08:35 CEST

serialNumber 39B4

Signé par Benjamin LAGEYRE
En représentation de JCB COMPANY
Le 21/05/2026 à 14:12 CEST
serialNumber 10E703A

Contre-signé par Me Coraline GRIMAUD
Le 21/05/2026 à 16:23 CEST

serialNumber 41DF2D66A20F11CBE918A319D6EE4303



Document original électronique sécurisé et signé sur le service eActe du Conseil National des Barreaux
sous le contrôle d'avocats inscrits à un Barreau Français

eActe
Conseil National des Barreaux